

Les identités baltes au défi des migrations

Description

Depuis quelques années, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont pris conscience des dangers que fait peser sur leur devenir l'évolution de leur démographie. Tout particulièrement, les flux migratoires sont désormais appréhendés comme un risque, encore loin d'avoir trouvé sa solution.

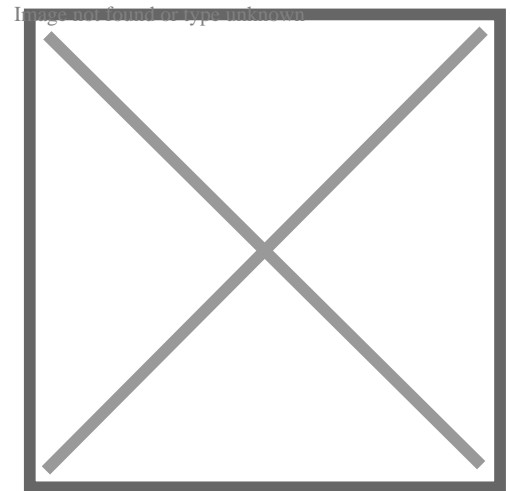
Si, au moment du recouvrement de leur indépendance par ces États en 1991, certains observateurs semblaient sceptiques quant à la pérennité de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, arguant d'un prétendu seuil minimum de population, force a été de constater que ces pays ont affirmé leur existence avec une vigueur que personne ne leur nierait aujourd'hui. Pourtant, leur évolution démographique ne laisse pas d'inquiéter: l'Estonie compte aujourd'hui 1,3 million d'habitants (contre 1,5 en 1992), la Lettonie 1,9 million (contre 2,6 en 1992) et la Lituanie 2,8 (contre 3,7 en 1992)^[1].

Dès lors, le quotidien letton *Latvijas Avīze* a beau jeu de qualifier de «fake news» l'annonce provocatrice faite par la chaîne de télévision russe NTV: «Dans cent ans, la nation lettone n'existera plus»^[2]; le fait même qu'il juge nécessaire de commenter révèle le degré d'angoisse attaché à cette interrogation.

Des équilibres économiques mis en jeu par l'émigration

Les deux principaux facteurs contribuant à cet état de fait sont le taux d'accroissement naturel et le solde migratoire, tous deux négatifs. Les taux de natalité et de mortalité de ces pays se situent dans la moyenne européenne, mais le vieillissement de la population entraîne mécaniquement une baisse du premier et une hausse du second. En matière migratoire, le nombre de ceux qui quittent ces pays est supérieur à celui de ceux qui y entrent, particulièrement depuis l'adhésion à l'Union européenne en 2004. Les partants sont des personnes en âge de travailler et de procréer (20-40 ans essentiellement), attirées par les salaires des pays d'Europe de l'Ouest, ce qui accentue la dégradation du solde naturel. Les statistiques concernant l'émigration sont peu fiables, mais on estime par exemple qu'en Lituanie, pays le plus fortement touché par ces départs, elle est responsable à 80% de la chute de la population sur la dernière décennie^[3].

Dans les trois pays, le sujet est de plus en plus discuté: bientôt, il n'y aura plus personne pour faire des enfants et pour travailler. C'est l'équilibre tout entier de l'économie qui risque de



sâ??en trouver bouleversÃ©, en matiÃ¨re dâ??emploi, de sÃ©curitÃ© sociale, de systÃ¨me de retraite ou encore de fiscalitÃ©. Dans lâ??immÃ©diat, on constate des difficultÃ©s sur le marchÃ© du travail oÃ¹ la pÃ©nurie de main-dâ??Ã©uvre adaptÃ©e se fait sentir et pousse les salaires Ã la hausse.

EmpÃªcher de partir ?

Au cours du 20^{Ã¨me} siÃ¨cle, les peuples de cette rÃ©gion ont souvent dÃ© quitter leurs territoires, Ã la recherche de conditions de vie meilleures parfois, mais plus frÃ©quemment parce quâ??ils Ã©taient dÃ©placÃ©s ou dÃ©portÃ©s. Puis, Ã partir de 1945, le vaste monde au-delÃ des frontiÃ¨res de lâ??URSS leur a Ã©tÃ© interdit. AprÃ¨s 1991, les autoritÃ©s des trois pays, lorsquâ??elles ont constatÃ© la propension des populations Ã Ã©migrer, nâ??ont dâ??abord pas voulu intervenir, pour des raisons morales: les Baltes avaient Ã©tÃ© trop longtemps privÃ©s de libertÃ© de circulation. Il ne sâ??agissait donc pas de les entraver, quel quâ??en soit le coÃ»t Ã©conomique. Câ??est ainsi quâ??au milieu des annÃ©es 2000, la PrÃ©sidente lettone Vaira VÃ©e-Freiberga expliquait que le rÃ©le de lâ??Ã©tat nâ??Ã©tait pas dâ??empÃªcher les Lettons de trouver de meilleurs salaires ailleurs, mÃªme si cet Ã©tat sâ??en trouvait affaibli, lui qui avait tant besoin de forces vitales. Reproche lui a alors Ã©tÃ© fait de privilÃ©gier la libertÃ© sur le patriotisme.

Depuis, le discours politique a Ã©voluÃ©: Ã la libertÃ© individuelle, certains opposent lâ??idÃ©e que chaque individu a de la valeur. Et, pour le persuader de rester dans son pays, il faut lui proposer un emploi et un salaire attractifs. Lâ??Estonie rÃ©flÃ©chit ainsi Ã dÃ©velopper la formation professionnelle afin dâ??adapter la main-dâ??Ã©uvre aux besoins de lâ??Ã©conomie (mais aussi Ã revoir la lÃ©gislation sur le congÃ© maternitÃ© pour faciliter le retour Ã lâ??emploi et Ã rÃ©former le systÃ¨me de retraites pour reculer lâ??Ã¢ge de dÃ©part en retraite). La Lituanie, elle, a adoptÃ© en juin 2016 un plan dâ??action visant Ã juguler lâ??Ã©migration en promouvant lâ??esprit dâ??entreprise et la crÃ©ation dâ??emplois, en valorisant les salaires et en amÃ©liorant les prestations sociales. Le prÃ©sident letton, quant Ã lui, serait enclin Ã accorder plus facilement la citoyennetÃ© lettone aux enfants de non-citoyens^[4]. Car, dans les trois pays, tout autant que dâ??inciter les nationaux Ã rester, il sâ??agit en fait dâ??en augmenter le nombre.

Faire revenir ?

Si lâ??approche est arithmÃ©tique, alors il sâ??agit, dâ??une part, de veiller sur la diaspora afin quâ??elle reste estonienne, lettone ou lituanienne (et que ses enfants nÃ©s Ã lâ??Ã©tranger le soient aussi) et, dâ??autre part, dâ??inventer des politiques susceptibles de faire rentrer les Ã©migrÃ©s (rÃ©cents ou plus anciens). Le plan dâ??action lituanien comporte ainsi un volet Ã «Ã retourÃ Ã » qui prÃ©voit la diffusion auprÃ¨s des Ã©migrÃ©s dâ??informations ciblÃ©es concernant la Lituanie, ses conditions de vie et dâ??emploi.

Les chiffres de lâ??immigration rÃ©vÃ©lent un lÃ©ger frÃ©missement, depuis 2015 en particulier (annÃ©e oÃ¹ le solde migratoire a mÃªme Ã©tÃ© lÃ©gÃ¨rement positif en Estonie), dont une part est bien Ã mettre au compte de quelques retours. Ils sâ??expliquent vraisemblablement par la hausse des salaires locaux et la croissance sur place, ainsi que par les difficultÃ©s rencontrÃ©es parfois sur le marchÃ© du travail des pays dâ??immigration. On sâ??attend Ã ce que le Brexit, avec les incertitudes quâ??il suscite concernant le statut Ã venir des immigrÃ©s, invite certains Estoniens, Lettons et Lituanais Ã quitter le Royaume-Uni. Mais rien ne dit quâ??ils prendront la dÃ©cision dâ??un Ã «Ã retourÃ Ã ».

Accueillir ?

De 1945 à 1991 en Estonie et en Lettonie, l'immigration a rimé avec des populations russophones. L'arrivée de Russes, Biélorusses, Ukrainiens et autres Soviétiques y a totalement bouleversé la structure ethnique, au point que le dernier recensement soviétique (1989) a fait craindre que la population autochtone ne devienne minoritaire (les Lettons n'étaient alors que 52 % dans leur république). La Lituanie, beaucoup moins concernée par cette immigration durant la période soviétique, abrite quant à elle une importante minorité polonaise (7 % de la population), de fait largement russophone.

À partir de 1991, le principe de continuité des États amène ces pays à restaurer les États ethniques d'avant-guerre [5]. L'angoisse existentielle qui les habite les rend peu enclins à promouvoir l'immigration, surtout russophone. Or les candidats à l'immigration sont, pour des raisons géographiques, historiques, économiques mais aussi d'ordres politiques, souvent russophones. La question se pose alors de qui accueillir et si, depuis 2015, ces pays ont joué le jeu de l'Union européenne en matière de relocalisations et de réinstallations dans le cadre de la crise des migrants (le nombre de personnes concernées est anecdotique), le possible appel de la main-d'œuvre étrangère reste un sujet sensible.

En Estonie depuis 1993, un quota annuel d'immigration est fixé [6], correspondant à 0,1 % de la population totale. En 2016 il a été atteint un peu avant la fin de l'année, en 2017 à la fin du mois de juillet. Faut-il élargir le quota, le supprimer, définir plus précisément les secteurs exemptés ou assumer le choix d'une immigration choisie ? Un sondage réalisé durant l'été 2017 a montré que 72 % des personnes interrogées ne jugeaient pas nécessaire d'élargir le quota et que 63 % estimaient que l'Estonie n'avait pas besoin de faire venir de la main-d'œuvre en provenance de pays non membres de l'UE. Tous le savent : les besoins les plus urgents se portent sur des emplois peu qualifiés et, dans les débats, est souvent exprimée la crainte d'un afflux de main-d'œuvre ukrainienne et/ou russophone. Le Parti populaire conservateur d'Estonie EKRE (droite nationaliste, crédité aujourd'hui de près de 15 % d'intentions de vote) s'est emparé du sujet : la suppression du quota contribuerait avant tout au dumping salarial, en employant à bas coût des ressortissants russes, ukrainiens ou biélorusses qui prendront la place d'Estoniens peu qualifiés qui, eux, émigreront du fait de la faiblesse des salaires.

Des identités définies par la langue ?

En outre, avance EKRE â??mais cet argument nâ??est pas celui de la seule droite nationalisteâ??. Cette immigration accroît la pression sur la langue : le danger est que les Estoniens ne puissent plus mener leur vie professionnelle dans la langue officielle du pays. Câ??est bien le spectre dâ??une nouvelle domination linguistique qui inquiète, prÃ©sentÃ©e comme un risque majeur pour le maintien des identitÃ©s locales. MÃªme en Lituanie, oÃ¹ le sujet semble moins prÃ©gnant, les dÃ©bats sur lâ??orthographe des noms polonais en lituanien rÃ©vÃ©lent lâ??importance accordÃ©e Ã cette question. Dans ces pays oÃ¹ lâ??identitÃ© est en grande partie dÃ©finie par la langue, celle-ci apparaÃ®t souvent comme lâ??Ã©lÃ©ment principal qui peut unir les Estoniens, les Lettons ou les Lituanais. Cette essentialisation de la langue transcende mÃªme les frontiÃ¨res : plutÃ´t quâ??Ã faire rentrer la diaspora, les autoritÃ©s sont attelÃ©es Ã la tÃ¢che de maintenir lâ??identitÃ© culturelle de ses reprÃ©sentants et de leurs descendants.

La dÃ©territorialisation de lâ??identitÃ© promue par les autoritÃ©s trouve une de ses illustrations, notamment, dans les orientations numÃ©riques de lâ??Estonie: crÃ©ation en 2014 dâ??une e-rÃ©sidence (qui a dÃ©jÃ sÃ©duit prÃ>s de 24 000 personnes dans 138 pays, leur permettant de crÃ©er et gÃ©rer une entreprise sans se trouver physiquement dans le pays), projet de lancement dâ??une crypto-monnaie, ouverture en 2018 dâ??une e-ambassade (destinÃ©e Ã installer des serveurs sÃ©curisÃ©s au Luxembourg afin de protÃ©ger des donnÃ©es des sites du Parlement, de ministÃ¨res, de banques ou de mÃ©dias). Ces initiatives sont certes justifiÃ©es par des intÃ©rÃªts Ã©conomiques ou sÃ©curitaires bien compris. Elles affichent aussi un rapport distanciÃ© au territoire national.

Mais, aux termes dâ??un apparent paradoxe qui bouleverse totalement lâ??affirmation identitaire classique, elles rÃ©vÃ©lent autre chose encore: Ãªtre lâ??Estonie aujourdâ??hui, câ??est affirmer une modernitÃ© rÃ©solue et une ambition inÃ©dite: pour le directeur du programme dâ??e-rÃ©sidence Kaspar Korjus, Ã lâ??origine dâ??un projet de crypto-monnaie, il sâ??agit pas moins que de crÃ©er une «nation numÃ©rique». Ses concepteurs parlent estonien, ses adeptes – anglais.

Notes :

[1] *Eurostat*.

[2] *Latvijas AvÃ©ze*, 20 juin 2017.

[3] RÃ©ta UbareviÅien, Maarten van Ham, «Population decline in Lithuania: who lives in declining regions and who leaves?», *Regional Studies, Regional Science*, 4:1, 2017.

[4] Les populations qui se sont installÃ©es en Estonie et en Lettonie aprÃ>s 1940 en provenance dâ??URSS, gÃ©nÃ©ralement russophones, nâ??ont pas Ã©tÃ© dotÃ©es de la citoyennetÃ© de ces pays aprÃ>s la restauration des indÃ©pendances. Ces «non-citoyens» reprÃ©sentent aujourdâ??hui 6% de la population en Estonie et prÃ>s de 12% en Lettonie.

[5] Voir les travaux dâ??Yves Plasseraud, notamment *Les Ã©tats baltiques, des sociÃ©tÃ©s gigognes*, Armeline, Brest, 2006.

[6] Tiina Kaukvere, «Migration quota troubles politicians», *Postimees*, 18 juillet 2017. Ce quota nâ??inclut pas les citoyens de lâ??UE, des Ã©tats-Unis et du Japon, les personnes travaillant dans le secteur des NTIC, les investisseurs et les membres de leur famille.

Vignette : Riga – Monument de la LibertÃ© (Photo CÃ©line Bayou).

* CÃ©line BAYOU est rÃ©dactrice en chef du site *Regard sur lâ??Est*, chercheuse associÃ©e au CREE (Centre de Recherches Europes Eurasieâ??INALCO), chargÃ©e de cours Ã lâ??INALCO et

rédactrice au ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE). Les opinions exprimées ici par l'auteure sont personnelles et n'engagent pas l'institution qui l'emploie.

244x78

Image not found or type unknown

date création

01/10/2017

Champs de Métier

Auteur-article : Céline BAYOU*